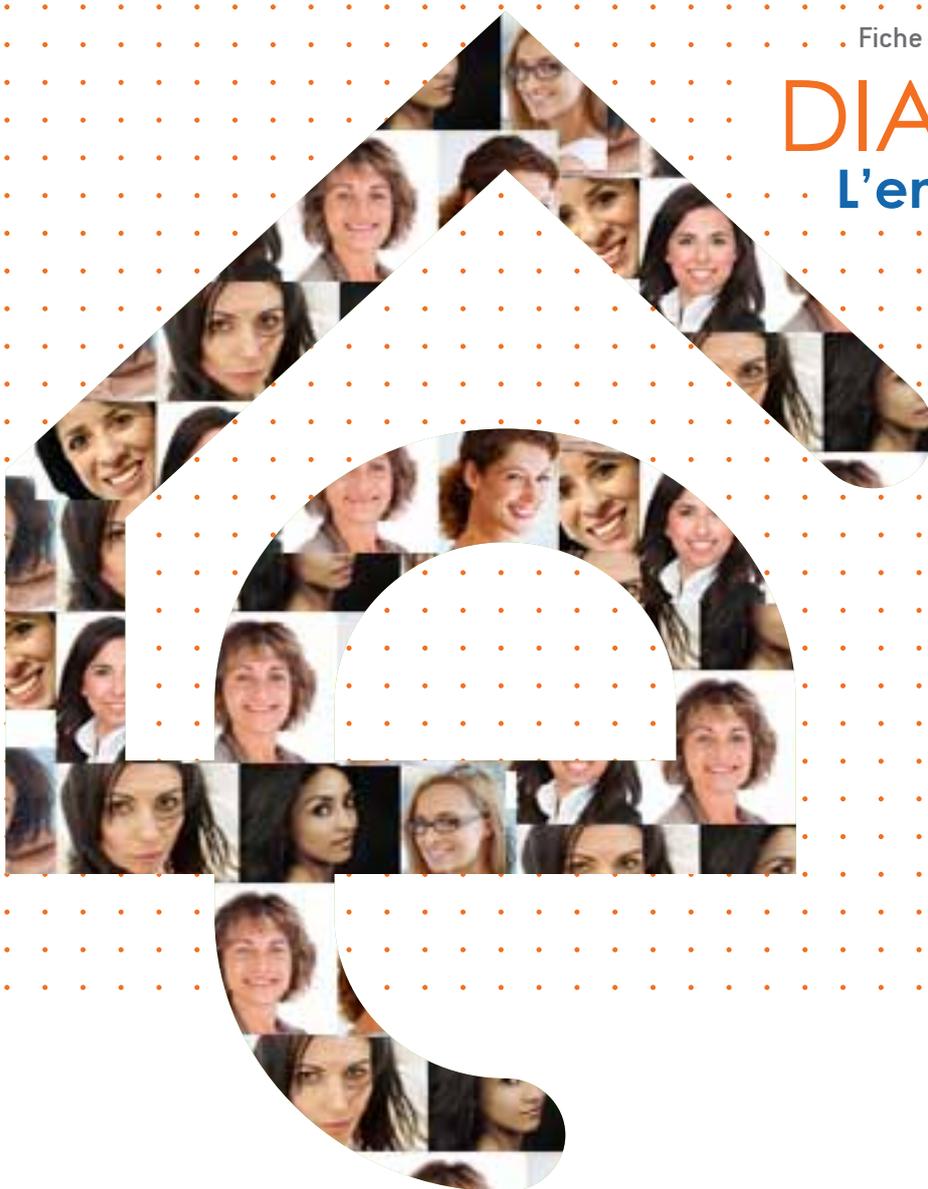


Fiche thématique MDEM 01 • 09/2012

DIAGNOSTIC

L'emploi des femmes

Un enjeu pour le territoire
de la Maison de l'Emploi
de Marseille



Avec la participation de



AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



(tout le monde s'y retrouve)

Glossaire

Taux d'emploi :

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il est calculé en prenant en compte les individus en âge de travailler, soit de 15 à 64 ans. (Insee)

Taux d'activité :

Le taux d'activité au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre d'actifs au sens du recensement (actifs en emploi et actifs chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. (Insee)

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). (Insee)

Demandeurs d'Emploi de Fin de Mois de catégories ABC :

Les personnes inscrites à Pôle emploi tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte d'au moins 78 heures au cours du mois (catégorie B) ou une activité réduite longue de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).

Aire urbaine (Insee) :

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Évolution en point :

Écart entre deux pourcentages, exprimé en point(s)

OCDE :

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a, en 1961, succédé à l'Organisation européenne de coopération économique. L'OCDE est le principal rassembleur de statistiques sur les pays développés et siège à Paris. Elle regroupe une trentaine de pays : toute l'Europe occidentale et l'Amérique du nord, plus le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud et, depuis 1995 et 1996, certains pays d'Europe centrale (République tchèque, Hongrie, Pologne).

Taux de scolarisation des 15-17 ans :

Issu du Recensement Général de la Population (RGP), le taux de scolarisation est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge. (Insee)

Niveaux de formation :

- Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
- Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).
- Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
- Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).
- Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, dea, dess, doctorat, diplôme de grande école).

Un accès aux secteurs d'activité moins varié pour les femmes

Fiche thématique MDEM 2012 n°1

Partie 1 : Caractéristiques générales relatives à l'emploi des femmes sur notre territoire.....4

A) Importantes difficultés d'accès à l'emploi pour les femmes marseillaises, mais aussi pour les hommes.....4	4
Un faible taux d'emploi et d'activité dans notre territoire.....4	4
Un taux de chômage particulièrement élevé.....6	6
L'impact des rôles sociaux distincts.....8	8
B) Caractéristiques liées à l'emploi pour les femmes marseillaises :	
faible formation et nombreuses familles monoparentales.....9	9
Conditions d'emploi : les femmes marseillaises plus fortement concernées par le temps partiel..9	9
Une problématique de formation très forte à Marseille ; pour les femmes et plus particulièrement au sein du 3ème arrondissement.....10	10
Près de 20% de femmes seules avec enfant(s) sur notre territoire.....11	11

Partie 2 : Analyse de l'emploi salarié privé féminin selon le secteur d'activité.....12

A) Caractéristiques générales des secteurs d'activité dans notre aire urbaine.....12	12
Une forte présence des secteurs de l'administration publique/santé/action sociale et du transport/entrepôt.....12	12
B) Des secteurs d'activités moins variés pour les femmes et plus spécialisés selon le sexe sur notre territoire.....14	14
Un plus faible éventail de secteurs d'activité dans l'emploi féminin.....14	14
Les secteurs d'activité plutôt masculins sont encore plus spécialisés sur notre territoire qu'en moyenne dans les 10 principales aires urbaines.....15	15
En termes de volume d'emplois, les femmes sont majoritairement employées dans 3 secteurs contre 5 pour les hommes.....16	16
C) Entre 1993 et 2009, une bonne dynamique de féminisation des emplois à Marseille, malgré une part des femmes encore faible dans les secteurs plutôt masculins.....18	18
D) Les secteurs d'activité recherchés par les femmes demandeurs d'emploi : moins de diversité que pour les hommes.....21	21
Les femmes s'orientent très peu vers les métiers traditionnellement masculins.....21	21
Les femmes sans qualification captives du secteur des services à la personne et aux collectivités.....22	22

Conclusion.....23

PARTIE 1

Caractéristiques générales relatives à l'emploi des femmes

L'emploi, la formation et la situation familiale des femmes

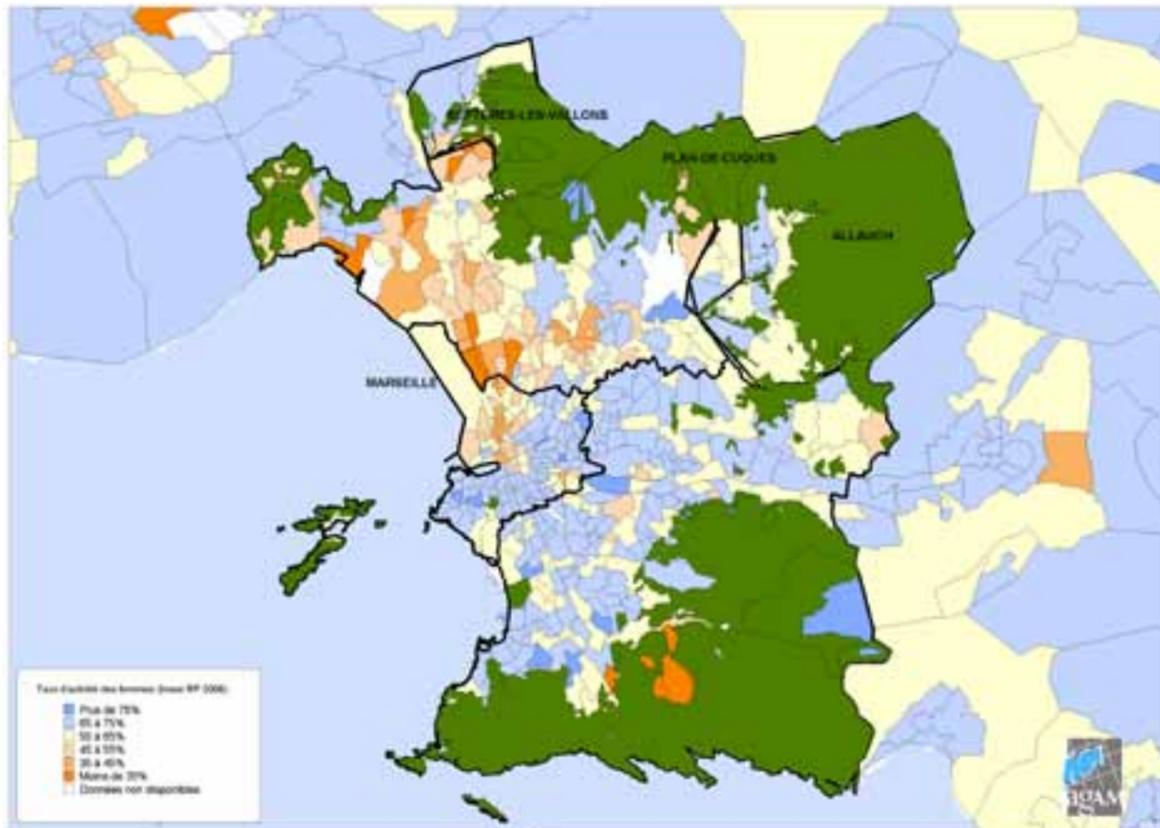
Les territoires considérés dans cette partie sont Marseille et ses arrondissements et le territoire MDEM qui est composé de quatre communes : Allauch, Marseille, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons. Nous nous intéressons aux caractéristiques socio-économiques des résidents et plus particulièrement des résidentes.

A) IMPORTANTES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES FEMMES MARSEILLAISES, MAIS AUSSI POUR LES HOMMES

Un faible taux d'emploi et d'activité sur le territoire MDEM

Le taux d'activité¹ des femmes est plus faible dans le territoire de la MDEM (62%) qu'à l'échelle nationale (67.6%), selon le recensement de la population de 2008. Les 3ème, 14ème et 15ème arrondissements observent les niveaux les plus bas avec seulement une femme active sur deux en emploi ou en recherche d'emploi (entre 49.3% et 52.6%).

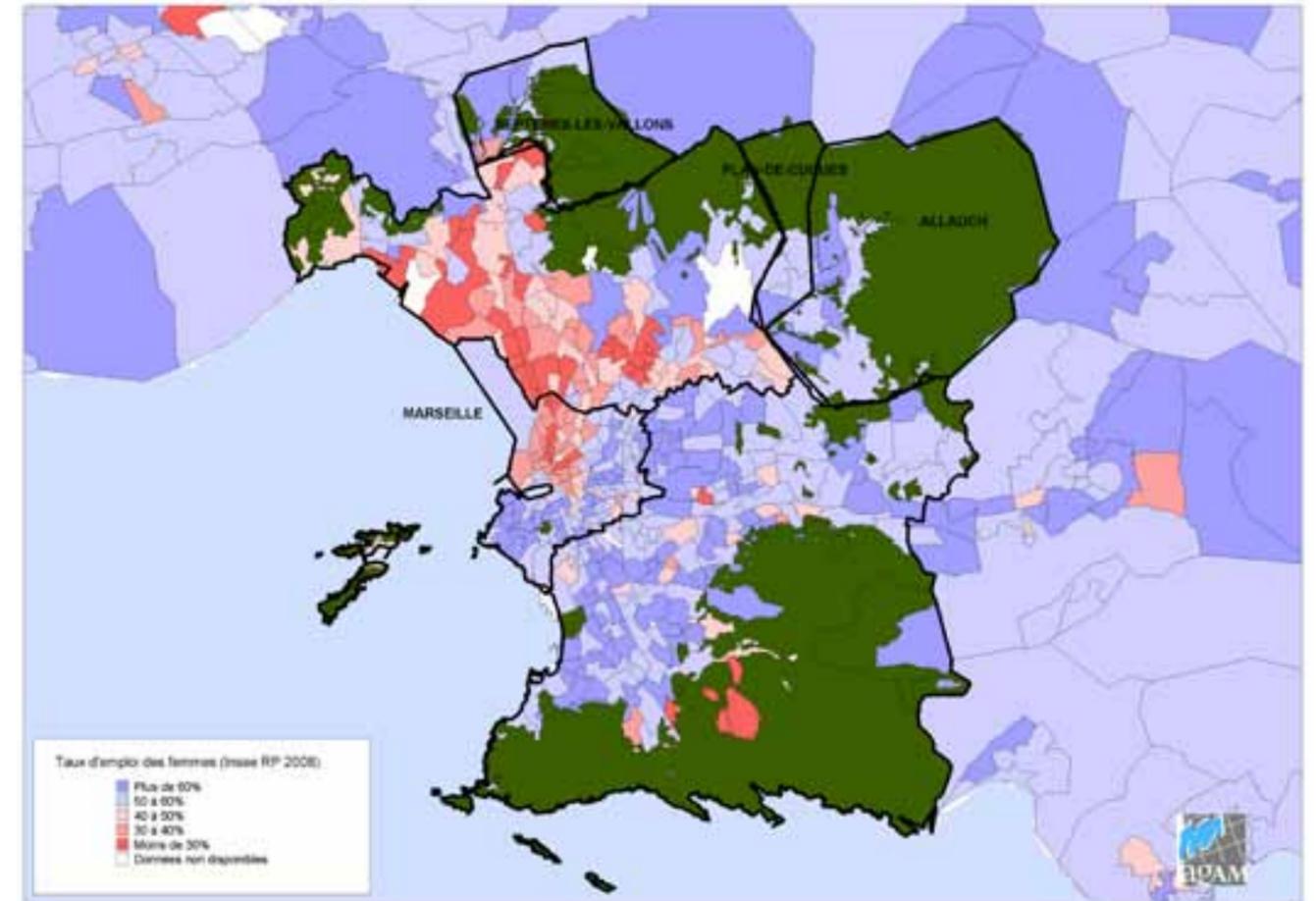
Un faible taux d'activité des femmes en 2008 dans les secteurs Marseille-Nord et Centre-ville



¹ Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

On notera cependant que la faible activité des femmes s'explique d'abord par un faible taux d'activité de la population globale. En effet, le taux d'activité des hommes est lui aussi faible (70% contre 76% en France). L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est de 8 points en faveur des hommes sur notre territoire et également de 8 points à l'échelle nationale.

Le taux d'emploi² féminin, est lui aussi particulièrement faible sur le territoire de la MDEM (51.1% contre 59% en France en 2008). Il affiche ses niveaux les plus bas dans les secteurs Centre-ville et Marseille Nord (entre 35.5% et 48.2%). Les 3ème et 15ème arrondissements sont les plus concernés avec seulement environ 35% de femmes en emploi. Septèmes-les-Vallons enregistre également un taux faible (53.4%), en comparaison au national.



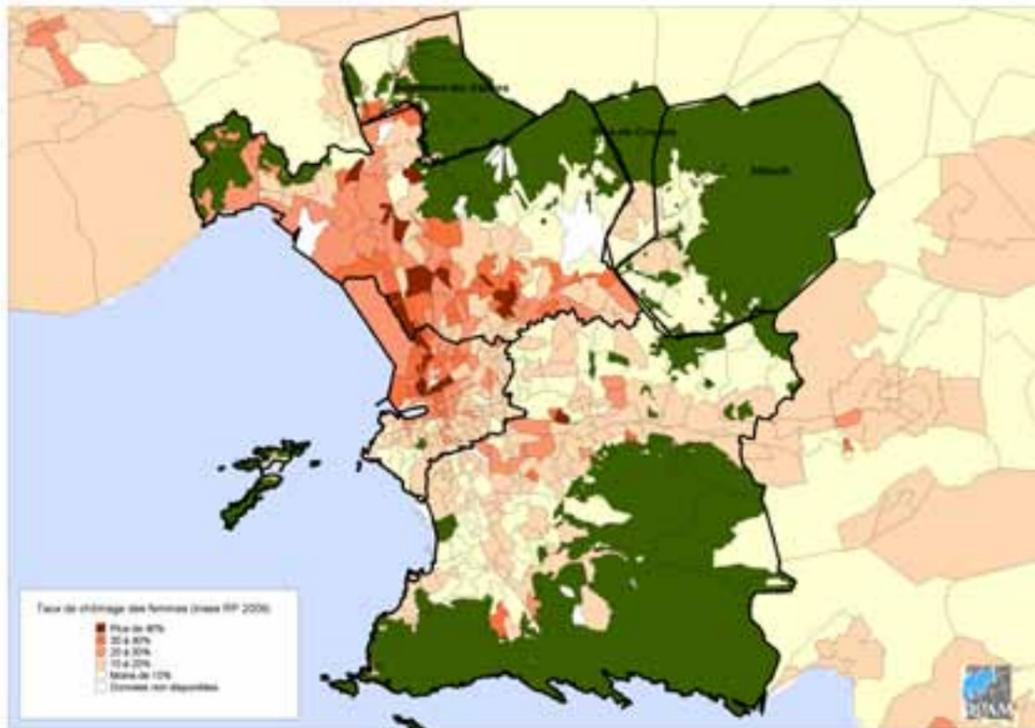
Ce faible taux d'emploi des femmes s'inscrit dans un trait caractéristique de Marseille, marquée par un faible taux d'emploi dans l'ensemble de la population : pour les hommes, le taux d'emploi est de 58.4% contre 67.6% en France. L'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes est en revanche un peu plus faible dans notre territoire (7.3 points) qu'en moyenne en France (8.6 points).

Un taux d'emploi des femmes en 2008 particulièrement faible dans les secteurs Marseille-nord et Centre-ville

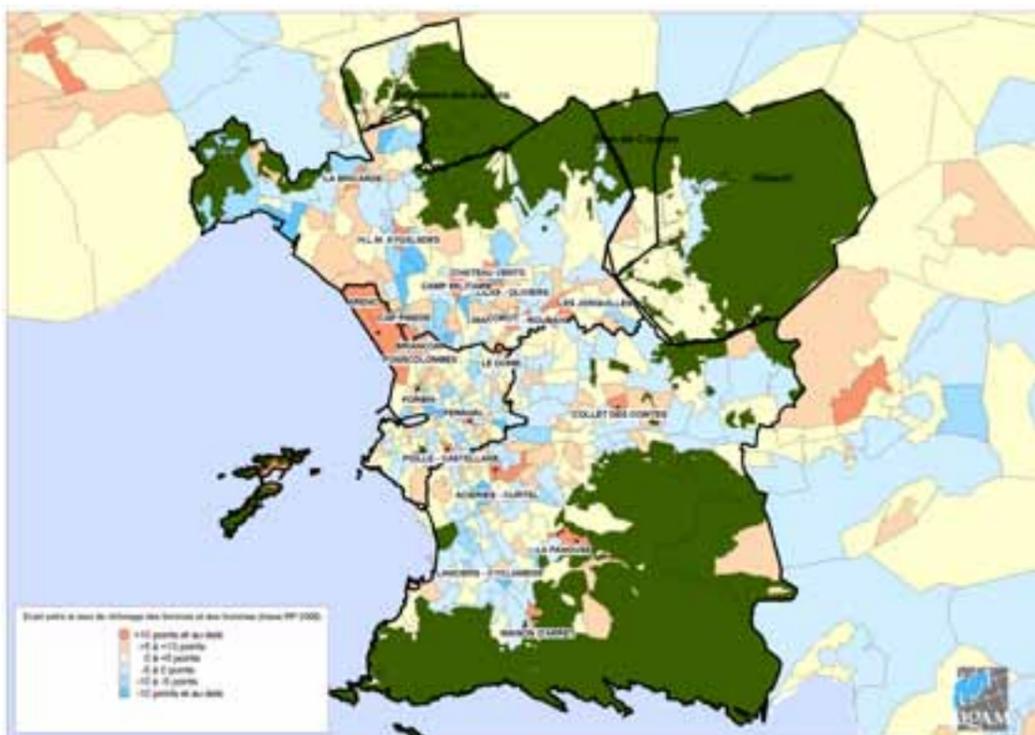
² Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus âgés de travailler (15 à 64 ans).

Un taux de chômage particulièrement élevé

Le **taux de chômage des femmes**, au sens du recensement de la population³, est particulièrement élevé : **17.5% des femmes actives du territoire de la MDEM déclarent en 2008 être à la recherche d'un emploi** (soit 32 512 femmes), contre 12.8% en France. La difficulté d'accès à l'emploi pour les femmes est particulièrement forte dans les secteurs Centre-ville et Marseille Nord (entre 20% et 32.6%). Les 2ème et 3ème arrondissements sont les plus touchés, avec plus de 30% de femmes à la recherche d'un emploi. On note également le taux important enregistré à Septèmes-les-Vallons comparativement au niveau national (15.2%).



Un **taux de chômage des femmes en 2008 important dans les secteurs Centre-ville et Marseille-Nord**



L'**écart entre le taux de chômage des femmes et des hommes est plus marqué dans les territoires déjà fortement touchés par le chômage féminin.**

³ Le **taux de chômage au sens du recensement de la population** est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

Mais les hommes ne sont pas non plus épargnés par ce phénomène, puisqu'ils sont **16.7% à rechercher un emploi** (soit 32 247 hommes) contre 10.5% en France. Marseille enregistre le **taux de chômage (hommes et femmes confondus) le plus élevé des 11 communes françaises de plus de 200 000 habitants (17.5%)**, juste après Montpellier (17.8%), et loin de Paris (10.9%), ou Lyon (11.2%).

Le **chômage concerne prioritairement les jeunes (15-24 ans) : 29.6% sur notre territoire contre 23.5% en France**. Le taux de chômage des jeunes femmes du territoire MDEM atteint 30% (24.9% en France), mais reste proche de celui des hommes du même âge (29.7%). Les territoires les plus touchés par un fort taux de chômage des femmes sont le secteur Centre-ville et les 14ème, 15ème et 16ème arrondissements de Marseille : entre 35.3% pour le 15ème et 39.5% pour le 14ème arrondissement.

	Catégorie d'âge	MDE	France	Marseille	Moyenne 11 communes
Femmes	15-24 ans	30,0%	24,9%	30,2%	19,9%
	25-34 ans	20,7%	14,8%	21,0%	14,6%
	35-44 ans	17,5%	11,3%	17,9%	13,3%
	45-54 ans	12,2%	9,0%	12,6%	10,4%
	55-64 ans	10,4%	8,5%	10,6%	9,5%
	TOTAL	17,5%	12,8%	17,9%	13,4%
Hommes	15-24 ans	29,1%	22,4%	29,7%	21,6%
	25-34 ans	18,9%	11,8%	19,2%	13,2%
	35-44 ans	15,2%	8,1%	15,6%	11,6%
	45-54 ans	12,8%	7,2%	13,2%	10,6%
	55-64 ans	11,3%	8,3%	11,6%	10,3%
	Total	16,7%	10,5%	17,1%	12,9%

A NOTER : L'écart entre hommes et femmes n'est pas plus marqué dans notre territoire qu'ailleurs en France. Cependant, la lutte contre le chômage est un enjeu central au regard du niveau particulièrement élevé qu'il atteint sur notre territoire, et plus particulièrement pour les femmes, pour lesquelles l'accès à l'emploi demeure plus difficile que pour les hommes.

On notera également que la part des femmes parmi les salariés est de la moyenne des grandes villes de France (49.5% contre 50.4% en moyenne).

L'impact des rôles sociaux distincts

Au-delà de la question globale du chômage, la problématique de l'emploi des femmes, est en grande partie liée à des **représentations sociales**, qu'il conviendrait de continuer à faire évoluer, à Marseille comme ailleurs en France, afin d'offrir aux femmes une plus grande autonomie et de renforcer le dynamisme de l'emploi local⁴. Il est important de garder à l'esprit que l'emploi des femmes, notamment des plus qualifiées, génère des emplois féminins (garde d'enfants...).

Cette modification des représentations sociales permettrait de favoriser l'accès des femmes à un espace d'accueil plus large dans les formations initiales ou continues et sur le marché du travail (diversité des secteurs d'activité, des postes occupés, des niveaux de compétences). De plus, il convient également d'encourager les entreprises locales à favoriser les profils féminins sur des emplois jusqu'alors identifiés comme masculins.

En effet, les représentations et habitudes sociales perdurent certes mais s'atténuent. La place des femmes dans le monde professionnel peut évoluer. Grâce à l'évolution des moyens technologiques, de nouveaux métiers se sont ouverts aux femmes, puisqu'ils n'exigent plus des capacités physiques qui pouvaient auparavant les exclure (ex : transport/entreposage...). Nous verrons dans la 2ème partie de ce document que cette problématique se révèle importante sur notre territoire, qui est plus inégalitaire quant à la répartition des hommes et des femmes au sein des différents secteurs d'activité.

Les femmes sont entrées massivement dans le salariat à partir des années soixante-dix. Leur taux d'activité et leur niveau d'éducation n'ont cessé de croître depuis⁵. Et pourtant, leur insertion dans l'emploi présente encore de très fortes différences avec celle des hommes, qu'il s'agisse de l'accès à l'emploi, du temps de travail, du salaire ou de la retraite. Ces écarts s'expliquent principalement par le fait que les femmes continuent d'être considérées comme les principales responsables des soins aux enfants, alors que les dispositifs permettant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale demeurent insuffisants. La systématisation de ces dispositifs rendrait possible une augmentation des taux d'emploi féminins. L'OCDE et la Commission européenne font désormais pression. Mettre en place un service public de la petite enfance, reformater les congés parentaux, inciter les pères à investir dans la vie parentale, réorganiser le travail : autant de politiques déjà mises en œuvre dans les pays nordiques.

Des solutions à mettre en œuvre :

→ Améliorer les modes de garde des jeunes enfants

→ Etudier les dispositifs incitatifs à l'activité des femmes. Les effets négatifs de l'APE (allocation parentale d'éducation) ont été démontrés. Le temps de congé devrait être revu, partagé entre le père et la mère, proportionnel au salaire antérieur (pour être incitatif pour toutes les catégories socioprofessionnelles). Une part de ce congé devrait être utilisée tout en étant en emploi, sous la forme d'emploi du temps aménagé, géré à partir d'un compte individuel

→ Inciter les pères à s'investir plus fortement dans la prise en charge des jeunes enfants.

→ Développer les activités à dominance d'emplois féminins : services à la personne, tourisme, services, ...

⁴ Voir notamment sur ce sujet : L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire, Des résultats issus de l'enquête Génération 2004, Jean-Jacques Arrighi, Céline, Gasquet, Olivier Joseph, Céreq Note Emploi Formation n°42, juin 2009
⁵ Sources : INSEE recensement 2006, Article du Centre d'étude de l'emploi n°27, mars 2006, Dominique Méda

B) CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI DES FEMMES MARSEILLAISES: FAIBLE FORMATION ET NOMBREUSES FAMILLES MONOPARENTALES

Conditions d'emploi : les femmes du territoire de la MDEM plus fortement concernées par le temps partiel

La part des femmes à temps partiel dans l'emploi salarié est de 26.6% sur le territoire MDEM, un pourcentage plus faible qu'à l'échelle nationale (29.3%). Ce pourcentage est plus élevé comparé à la moyenne dans les 11 grandes communes françaises (26.5% pour Marseille contre 24.9% en moyenne pour les grandes communes). Les arrondissements marseillais où le temps partiel des femmes est le plus important sont les 1er, 2ème, 3ème et 15ème. Il oscille entre 31.2% et 33.2%.

Le temps partiel est nettement supérieur à celui des hommes, puisque seulement 9.5% des hommes salariés y occupent ce type de poste, soit un peu plus qu'en France (7%).

Les hommes connaissent une forte part d'emploi à temps partiel lorsqu'ils sont jeunes (26% pour les 15-24 ans), mais cette part décroît fortement dès 25 ans (7.4% pour les 25-54 ans et 8.5% pour les 55-64 ans). Les femmes quant à elles connaissent un recul nettement moins rapide : 41.3% entre 15-24 ans, 25.2% entre 25 et 54 ans et 22.9% entre 55-64 ans⁶.

On observe aussi que, selon l'Observatoire des inégalités⁷, le temps partiel est le plus souvent subi. En France, 5,5% de l'ensemble des actifs sont à temps partiel et souhaiteraient travailler davantage, soit 1,4 million de personnes. Il s'agit à 80% de femmes. La proportion s'accroît logiquement pour les populations les moins qualifiées, qui occupent les postes les plus précaires, notamment dans les secteurs du nettoyage ou de la distribution. Au total, 9% des femmes salariées sont à temps partiel subi, contre 2,5% des hommes. Le taux atteint 8,1% pour les personnes non-diplômées, 8,3% pour les moins de 29 ans, 11,3% pour les employées et même 16,4% pour les femmes étrangères.

Sur le territoire couvert par la MDEM, la part des femmes employées en contrat précaire (CDD, intérim, emplois aidés, stage, apprentissage), n'est pas plus élevée que celle des hommes au sein de l'emploi salarié : 15.7% contre 15.6% pour les hommes. A l'échelle nationale, au contraire cette part est plus élevée pour les femmes de 2 points : 16.1% pour les femmes et 14.1% pour les hommes. En comparaison à la moyenne des 11 communes françaises de plus de 200 000 habitants, Marseille enregistre une part de femmes en emploi précaire moins importante : 15.9% contre 18.3% (moyenne des 11 plus grandes communes de France).

Les femmes sont surtout sous-représentées dans l'emploi non salarié, mais pas plus qu'au niveau national : à Marseille, 8.1% de femmes dans l'emploi total sont non salariées contre 14.5% pour les hommes (en France : 8.5% contre 15% pour les hommes).

Sur le territoire de la MDEM, les femmes occupent plus souvent des emplois précaires que les hommes, dans le 14ème (17.3% contre 15% pour les hommes) et le 15ème arrondissement de Marseille (19.9% contre 17.5% pour les hommes), ainsi qu'à Allauch (13% contre 10.8% pour les hommes). De plus, les femmes sont plus présentes dans les emplois en CDD (11.4% contre 9.2% pour les hommes) et les emplois aidés (1.5% contre 0.9% pour les hommes). A l'inverse, les hommes sont plus souvent intérimaires (2.6% contre 0.8% pour les femmes) et en stage ou apprentissage (2.9% contre 2% pour les femmes).

⁶ À Marseille, RP 2008
⁷ INSEE recensement 2006, DARES N°28.2 Condition de travail et précarité de l'emploi, Observatoire des inégalités

Une problématique de formation très forte à Marseille ; pour les femmes et plus particulièrement au sein du 3ème arrondissement

La formation des femmes est d'autant plus importante que le genre apparaît comme un déterminant de la qualité d'insertion. Alors que les femmes ont un niveau moyen d'éducation supérieur à celui des hommes, leur accès à l'emploi est plus difficile. Cependant, selon le Céreq⁸, l'élévation du niveau d'étude contribue nettement à atténuer les difficultés d'insertion des femmes. Les résultats de l'enquête Génération 2004 montrent en effet que, plus le niveau d'études est bas, plus l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes est important, au détriment de ces dernières. Ce n'est qu'à partir du Bac général que les femmes rattrapent leur retard. En outre, l'élévation du niveau de diplôme favorise la protection des femmes face à l'emploi précaire. On observe, sans surprise, que dans la crise, les femmes les plus diplômées et travaillant plutôt dans le secteur des services ont été moins touchées que les moins qualifiées d'entre elles travaillant dans le domaine industriel.

La problématique de la formation des femmes est importante sur notre territoire : 24.7% d'entre elles sont sans diplôme, contre 19.9% en France. Marseille enregistre un taux de 25.1%, loin de la moyenne des 11 grandes communes françaises (16.6%). Les taux les plus importants de sous qualification sont enregistrés dans les secteurs Centre-ville (36.1%) et Marseille-Nord (37.3%). On notera également le taux important de Septèmes-les-Vallons (26%).

L'écart entre la part des hommes sans diplôme et celle des femmes reste limité. Il est un peu plus élevé à Marseille qu'en moyenne dans les grandes communes françaises (0.8 point contre 0.6 point en moyenne, en faveur des hommes). Cet écart est cependant plus important dans les 2ème, 8ème, 11ème, 13ème, 14ème et 15ème arrondissements de Marseille (entre 1.5 point pour le 11ème et 4.9 points pour le 15ème arr, en faveur des hommes), dans les communes de Plan-de-Cuques (15% de femmes sans diplôme, soit 1.5 point de plus que pour les hommes) et Septèmes-les-Vallons (26% de femmes sans diplôme, soit 1.3 point de plus que pour les hommes).

En raison de son caractère obligatoire jusqu'à 16 ans, le taux de scolarisation des 15-17 ans, est très élevé et varie peu selon les échelles géographiques. On notera cependant les niveaux plus faibles pour les hommes des 1er et 14ème arrondissements (respectivement 93.2% et 91.8% contre 95.3% à Marseille), et pour les femmes des 3ème et 14ème arrondissements (respectivement 94.5% et 94.1% contre 96.1% à Marseille), qui indiquent un début de décrochage.

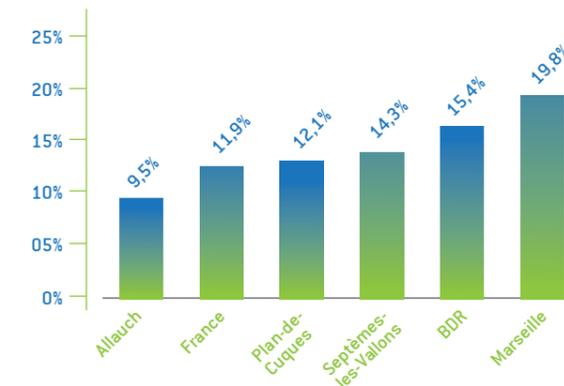
Les jeunes femmes de 15 à 17 ans de notre territoire sont un peu plus scolarisées que les hommes (+0.7 point pour les femmes ; +1.1 point en France). Marseille se positionne à un niveau équivalent à la moyenne des 11 grandes communes pour cette catégorie d'âge (+0.8 point pour les femmes contre +0.9 point en moyenne). Cependant, les jeunes femmes de 15 à 17 ans scolarisées sont moins fréquentes que les hommes dans certains territoires, en particulier le 4ème arrondissement, ainsi qu'Allauch et Plan-de-Cuques (entre +2.3 et +2.8 points en faveur des hommes).

Le décrochage scolaire s'observe plus particulièrement chez les 18-24 ans. On constate que les jeunes marseillaises sont moins nombreuses à poursuivre leurs études qu'en moyenne dans les grandes communes françaises : seules 62.3% d'entre elles sont scolarisées contre 72.9% en moyenne. Les niveaux les plus bas sont observés dans les 2ème, 3ème, 4ème, 14ème, 15ème et 16ème arrondissements (entre 48.7% pour le 3ème et 55.9% pour le 4ème arr). Les femmes de cette catégorie d'âge restent cependant plus souvent scolarisées que les hommes du même âge : +4 points en faveur des femmes à Marseille ; +5.7 points en moyenne dans les 11 communes de plus de 200 000 habitants. On notera cependant que cet écart est nettement réduit dans les 10ème, 13ème et 14ème arrondissements (entre +0.5 et +0.7 point). De plus, cet écart s'inverse dans le 12ème arrondissement (+1 point en faveur des hommes, avec un taux de scolarisation qui reste moyen puisqu'il est de 60% pour les femmes) et plus particulièrement dans le 3ème arrondissement (+6.8 points en faveur des hommes et un taux de scolarisation des femmes particulièrement faible de 48.7%).

Près de 20% de femmes seules avec enfant(s) sur notre territoire

La situation familiale, et particulièrement celle de famille monoparentale, constitue l'un des freins majeurs de l'accès à l'emploi des femmes. En effet, ces familles, quasi-exclusivement composées de femmes seules avec enfant(s), pose la question de la garde d'enfants et de son financement par le ménage.

Cette question est d'autant plus importante sur le territoire MDEM que la part des familles monoparentales y est nettement supérieure à celle enregistrée en moyenne en France : 21.9% contre 14.1% en France. 19.3% des familles de notre territoire sont composées de femmes seules avec enfant(s) contre 11.9% en France. Les niveaux les plus élevés sont atteints dans les 1er, 3ème et 14ème arrondissements de Marseille (entre 24.7% et 28% de femmes seules avec enfants). Cette part est importante à Septèmes-les-Vallons (14.3%) en comparaison au niveau national (11.9%).



Toutes les données convergent pour indiquer que les familles monoparentales ont, en moyenne, un niveau de vie inférieur à celui des autres familles, de l'ordre de 24 % inférieur à celui d'un couple avec enfants – toutefois, les ménages monoparentaux ont un niveau de vie inférieur de 8 % seulement à celui d'un couple mono-actif avec enfant⁹.

Face à l'emploi, les parents de familles mono-parentales affichent un positionnement précaire mais contrasté. Face au chômage et à l'inactivité, les écarts entre les mères de familles monoparentales et celles en couple sont amplifiés par l'absence de diplômes. La présence de jeunes enfants limite l'accès au marché du travail des mères seules. Les parents seuls sont particulièrement concernés par les emplois atypiques, les rémunérations plus faibles, les inégalités hommes-femmes, ainsi que des problèmes de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle,...

11,1% des familles sont dites nombreuses (3 enfants et plus) sur notre territoire, contre 9,7% en France. Mais le contraste sur notre territoire est important. Les familles nombreuses sont surtout concentrées dans les 1er, 2ème, 3ème, 13ème, 14ème et 15ème arrondissements de Marseille (entre 14.8% et 20.1%).

PARTIE 2

Analyse de l'emploi salarié privé féminin selon le secteur d'activité

Situation actuelle et évolution entre 1993 et 2009

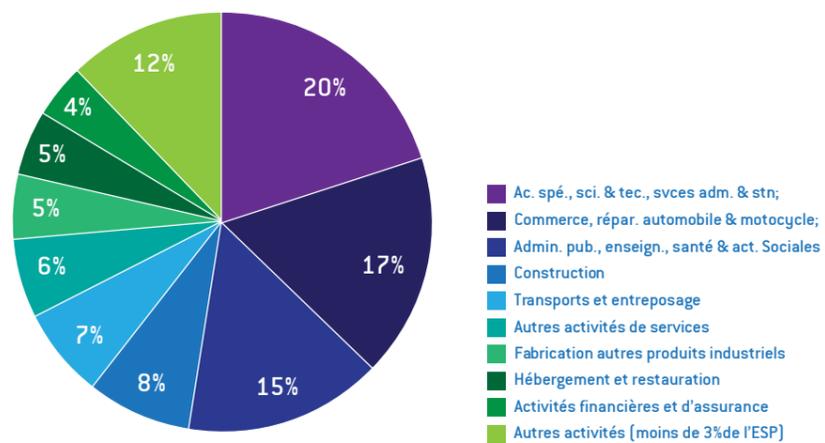
Le périmètre d'analyse pris en compte dans cette partie 2 est l'aire urbaine. Ce choix permet de comparer l'aire urbaine de Marseille (voir définition INSEE), c'est-à-dire sa zone d'influence économique directe, aux autres grandes aires urbaines de France... Nous avons donc fait le choix de ne pas retenir l'échelon communal et infra-communal, peu pertinent lorsque l'on analyse la situation de l'emploi et sa dynamique.

A) CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS NOTRE AIRE URBAINE

Une forte présence des secteurs de l'administration publique/santé/action sociale et du transport/entreposage

L'aire urbaine de Marseille – Aix-en-Provence comptabilise 469 660 emplois salariés privés en 2009¹⁰. Ce volume d'emplois est le 3ème plus important des aires urbaines françaises, loin cependant de l'aire urbaine de Lyon (696 351 emplois) et surtout de Paris (4 129 235 emplois), mais nettement au dessus de Lille¹¹ (362 502 emplois) qui arrive en 4ème position.

Au sein de l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence, l'emploi salarié privé est constitué¹² à 20% par le secteur des « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » (92 483 emplois), 17% pour le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (81 053 emplois), 15% pour l' « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (69 477 emplois), 8% pour la construction (39 114 emplois), ou encore 7% pour le « transports et entreposage » (33 617 emplois).



Part de l'emploi privé selon le secteur d'activité dans l'aire urbaine de Marseille-Aix
Données Pôle Emploi 2009 NAF A17

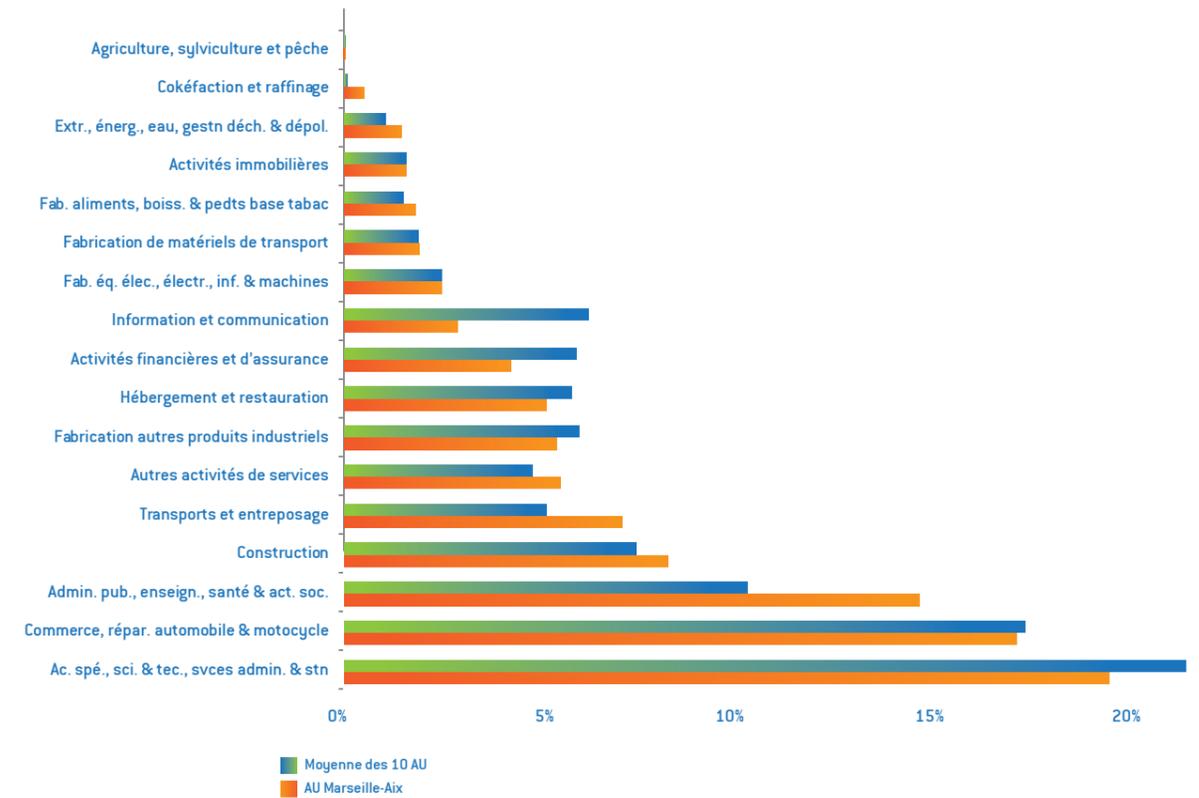
¹⁰ Données Pôle Emploi 2009
¹¹ Partie française
¹² Selon la classification Insee issue des codes NAF A17

Comparativement à la moyenne des 10 principales aires urbaines françaises¹³, l'emploi salarié privé de Marseille - Aix-en-Provence se distingue principalement par une **moindre représentation** :

- du secteur de l' « Information et communication » (2.9% de l'emploi salarié privé du territoire contre 6.3% pour la moyenne des AU),
- du secteur des « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » (19.7% contre 21.7% en moyenne),
- et du secteur des « activités financières et d'assurance » (4.3% contre 6% en moyenne).

A l'inverse, les **activités surreprésentées** sont :

- l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale », avec 14.8% de l'emploi salarié privé contre 10.4% en moyenne dans les 10 aires urbaines ;
- et le « transports et entreposage » avec 7.2% contre 5.2% en moyenne.

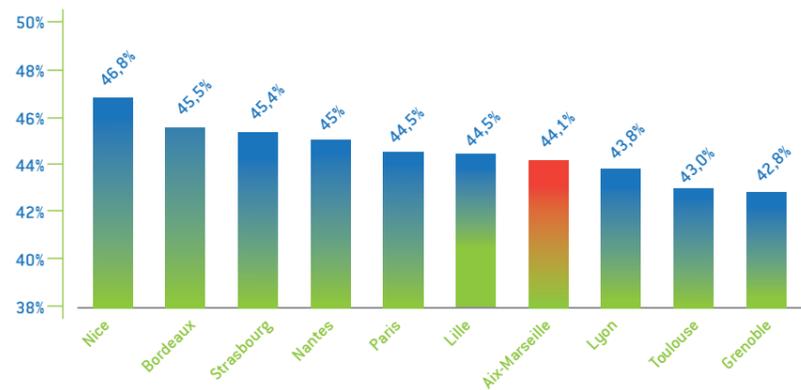


¹³ Aires urbaines de Paris, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg, Grenoble.

B) DES SECTEURS D'ACTIVITÉ MOINS VARIÉS POUR LES FEMMES ET PLUS SPÉCIALISÉS SELON LE SEXE SUR NOTRE TERRITOIRE

Un plus faible éventail de secteurs d'activité dans l'emploi féminin

Dans l'aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence, la part de l'emploi salarié privé exercé par des femmes (44.1%) est proche de celle observée en moyenne dans les 10 principales aires urbaines françaises (44.5%).



Part des femmes dans l'emploi salarié privé dans les 10 principales aires urbaines françaises
Données Pôle Emploi 2009

Les femmes sont majoritaires dans l'effectif de 4 secteurs d'activité parmi les 17 répertoriés par l'Insee. Il s'agit des secteurs :

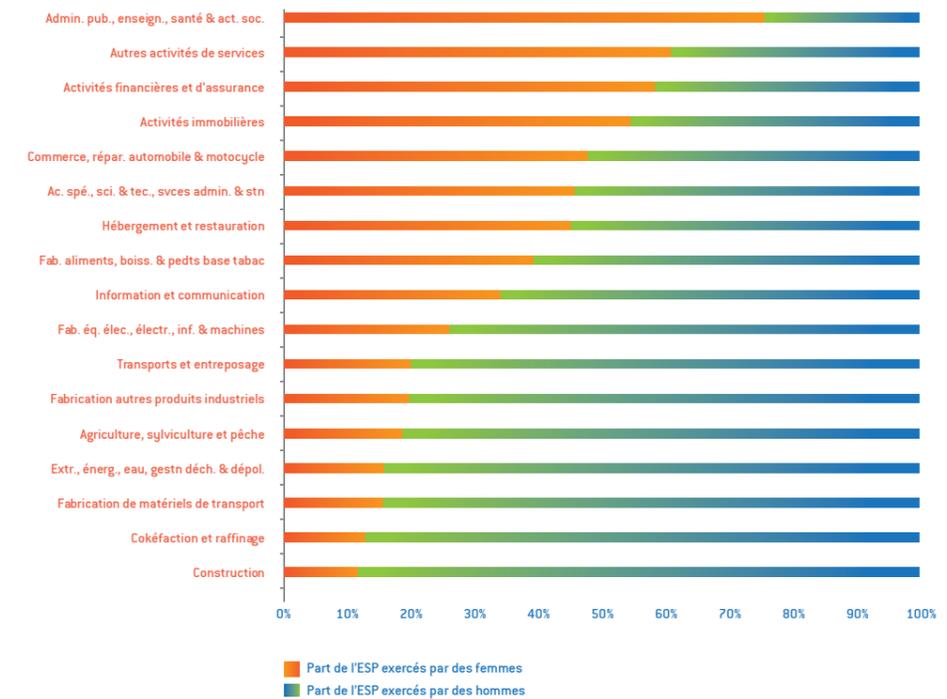
- de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » : 76% de femmes dans l'emploi salarié privé du secteur,
- des autres activités de services : 61% [arts, spectacles et activités récréatives, activités des organisations associatives, activités des ménages en tant qu'employeurs],
- des activités financières et d'assurance : 58%,
- et des activités immobilières : 55%.

Les femmes, qui représentent 44% de l'emploi salarié privé total, se retrouvent dans des proportions voisines dans 3 autres secteurs d'activité :

- le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (48%),
- les « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » (46%),
- et l'« hébergement et restauration » (45%).

Dans tous les autres secteurs d'activité (10 au total), les femmes représentent moins de 40% de l'effectif. Les domaines où les femmes sont les moins présentes dans notre aire urbaine sont des secteurs habituellement identifiés comme masculins, tels que :

- la construction (12% de femmes),
- la cokéfaction et le raffinage (13%),
- la fabrication de matériel de transport (16%),
- l'« industrie extractive, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (16%).



Part de l'emploi salarié privé selon le secteur d'activité et le genre dans l'aire urbaine de Marseille-Aix-en-Provence
Données Pôle Emploi 2009 NAF A17

A NOTER : Les femmes sont donc confrontées à un choix de secteurs d'activité pourvoyeurs d'emplois féminins nettement plus restreint que celui des hommes : 4 secteurs sur 17 contre 10 secteurs sur 17 pour les hommes.

Les secteurs d'activité plutôt masculins sont encore plus spécialisés sur notre territoire qu'en moyenne dans les 10

Comparativement à la moyenne des 10 principales aires urbaines françaises, les femmes de l'aire urbaine Marseille-Aix-en-Provence sont nettement sous-représentées dans les secteurs de :

- la « fabrication d'autres produits industriels » (20% contre 33% en moyenne dans les 10 AU)
- et « l'agriculture, sylviculture et pêche » (19% contre 37% en moyenne malgré un volume d'emplois très faible).

Les femmes sont également moins présentes dans :

- le transport/entreposage (21% contre 25% en moyenne),
- les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (16% contre 19% en moyenne),
- les activités immobilières (55% contre 58% en moyenne),
- la fabrication de matériaux de transport (16% contre 19% en moyenne),
- ou encore la cokéfaction et le raffinage (13% contre 16% en moyenne).

Ces secteurs d'activités, faiblement pourvoyeurs d'emplois féminins (à l'exception des activités immobilières), se révèlent donc être encore plus ségrégatifs dans l'aire urbaine Marseille – Aix en Provence.

Elles sont également un peu moins présentes dans le secteur des « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » [46% contre 48% en moyenne] qui est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois salariés privés pour notre aire urbaine.

À l'inverse, elles sont plus représentées qu'en moyenne dans les 10 principales aires urbaines françaises, dans les secteurs de

- l'« hébergement et restauration » [45.1% contre 42.5% en moyenne],
- les « activités financières et assurance » [58.5% contre 56.4% en moyenne],
- et l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » [76.4% contre 75.1% en moyenne].

Part des femmes dans l'emploi salarié privé selon le secteur d'activité	AU Marseille-Aix-en-Provence	Moyenne AU	Écart entre AU Marseille - Aix-en-Provence et moyenne AU (en points)
Admin. pub., ensei., santé & act. Soc.	76,4%	75,1%	1,3
Autres activités de services	60,9%	60,6%	0,3
Activités financières et d'assurance	58,5%	56,4%	2,1
Activités immobilières	54,6%	57,9%	-3,3
Commerce, répar. automobile & motocycle	47,9%	47,3%	0,6
Ac. spé., sci. & tec., svces adm. & stn	45,8%	48,0%	-2,2
Hébergement et restauration	45,1%	42,5%	2,6
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	39,5%	42,3%	-2,8
Information & communication	34,3%	34,1%	0,2
Fab. éq. élec., élect., inf. & machines	26,3%	26,5%	-0,2
Transports & entreposage	20,6%	24,6%	-4,0
Fabrication autres produits industriels	20,1%	33,2%	-13,1
Agriculture, sylviculture et pêche	18,9%	36,5%	-17,7
Extr., éner., eau, gestn déch. & dépol.	15,9%	19,3%	-3,4
Fabrication de matériels de transport	15,9%	19,0%	-3,2
Cokéfaction & raffinage	13,1%	16,2%	-3,1
Construction	11,8%	12,3%	-0,5
TOTAL	44,1%	44,5%	-0,3

A NOTER : L'aire urbaine Marseille – Aix en Provence se révèle plus inégalitaire en ce qui concerne le genre. En effet, une partie importante des secteurs d'activités majoritairement masculins y sont occupés par des hommes dans des proportions supérieures à celles des 10 principales aires urbaines françaises et c'est également le cas pour 2 secteurs d'activités majoritairement féminins sur les 4 répertoriés.

En termes de volume d'emplois, les femmes sont majoritairement employées dans 3 secteurs contre 5 pour les hommes

En volume d'emplois, les femmes trouvent en majorité leurs emplois dans 3 secteurs, dont 1 dans lequel les hommes sont peu présents. Ces 3 secteurs sont également les plus représentés de l'aire urbaine Marseille – Aix en Provence, hommes et femmes confondus. En effet, les femmes sont d'abord employées :

- à un niveau élevé dans le secteur de l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » [25.6% de l'emploi salarié privé féminin, soit 53 097 emplois] ; ce secteur a d'ailleurs tendance à exclure les hommes (seulement 6.2% de l'emploi salarié privé masculin)
- puis, les « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » [20.4% soit 42 286 emplois contre 19.7% en moyenne],
- et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » [18.7% soit 38 800 emplois contre 17.3% en moyenne].

AU Marseille - Aix-en-Provence	Emploi salarié privé		Emploi salarié privé femmes		Emploi salarié privé hommes	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Ac. spé., sci. & tec., svces adm. & stn	92 483	19,7	42 386	20,4	50 097	19,1
Activités financières et d'assurance	20 283	4,3	11 863	5,7	8 420	3,2
Activités immobilières	7 582	1,6	4 136	2,0	3 446	1,3
Admin. pub., ensei., santé & act. Soc.	69 477	14,8	53 097	25,6	16 380	6,2
Agriculture, sylviculture et pêche	53	0,0	10	0,0	43	0,0
Autres activités de services	26 069	5,6	15 876	7,7	10 193	3,9
Cokéfaction & raffinage	2 558	0,5	335	0,2	2 223	0,8
Commerce, répar. automobile & motocycle	81 053	17,3	38 800	18,7	42 253	16,1
Construction	39 114	8,3	4 630	2,2	34 484	13,1
Extr., éner., eau, gestn déch. & dépol.	6 927	1,5	1 104	0,5	5 823	2,2
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	8 614	1,8	3 403	1,6	5 211	2,0
Fab. éq. élec., élect., inf. & machines	9 257	2,0	2 438	1,2	6 819	2,6
Fabrication autres produits industriels	25 724	5,5	5 175	2,5	20 549	7,8
Fabrication de matériels de transport	8 762	1,9	1 392	0,7	13 424	5,1
Hébergement et restauration	24 468	5,2	11 044	5,3	13 424	5,1
Information & communication	13 619	2,9	4 678	2,3	8 941	3,4
Transports & entreposage	33 617	7,2	6 915	3,3	26 702	10,2
TOTAL	469 660	100,0	207 282	100,0	262 378	100,0

- Activités où les femmes sont représentées de façon moyenne
- Activités où les hommes représentent au moins la majorité de l'effectif total
- Activités où les femmes représentent au moins la majorité de l'effectif total

Les hommes, quant à eux, sont surtout employés dans 5 secteurs, dont 3 qui excluent les femmes :

- les « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » [19.1%] et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » [16.1%], dans des proportions proches de la moyenne des deux sexes,
- les secteurs plus spécifiquement masculins, à savoir la construction [13.1% contre 2.2% pour les femmes], le transport/entreposage [10.2% contre 3.3% pour les femmes] et la fabrication d'autres produits industriels [7.8% contre 2.5% pour les femmes].

Si l'on considère les 5 plus gros secteurs d'activité de l'aire urbaine en termes de volume d'emplois salariés privés, hommes et femmes confondus, on constate que :

- 2 secteurs offre un relatif équilibre entre hommes et femmes : dans les « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » 45.8% de l'effectif est féminin, 47.9% pour le commerce,
- et les 3 autres sont nettement plus spécialisés :
 - 1 en faveur des femmes : dans l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » 76.4% de l'effectif est féminin (soit 53 097 emplois),
 - 2 en faveur des hommes : seulement 11.8% de femmes dans la construction et 20.6% pour le transport/entreposage (soit 61 186 emplois au total).

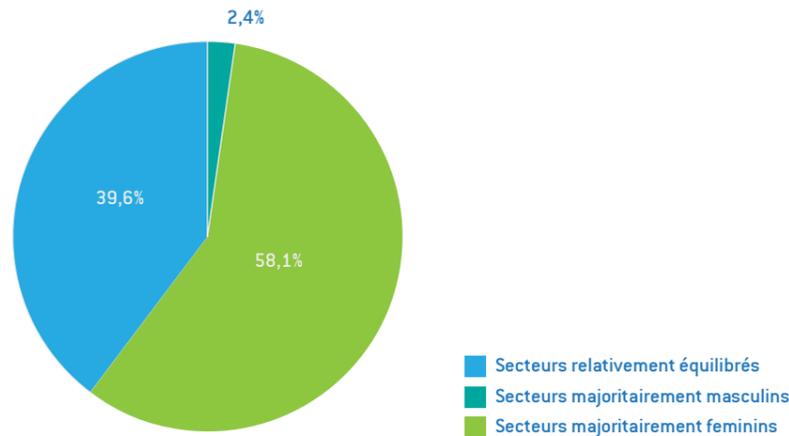
A NOTER : Ainsi, en volume d'emplois, et pour une part équivalente dans le total de l'emploi salarié privé de chaque sexe, l'emploi des femmes est principalement réparti dans 3 secteurs d'activité (qui représentent 134 283 emplois soit 65% de l'emploi salarié privé des femmes), contre 5 secteurs d'activité pour les hommes (174 085 emplois soit 66% de l'emploi salarié privé des hommes).

Parmi les 5 plus importants secteurs d'activité de notre territoire, 2 seulement offrent un relatif équilibre entre hommes et femmes, 1 « exclut » les hommes et 2 « excluent » les femmes.

C) ENTRE 1993 ET 2009, UNE BONNE DYNAMIQUE DE FÉMINISATION DES EMPLOIS À MARSEILLE, MALGRE UNE PART DES FEMMES ENCORE FAIBLE DANS LES SECTEURS TRADITIONNELLEMENT MASCULINS

Concernant la commune de Marseille, entre 1993 et 2009, la part des femmes dans l'effectif de l'emploi salarié privé a progressé nettement plus rapidement qu'en moyenne dans les 11 communes de plus de 200 000 habitants : +4.6 points contre +1.7 point en moyenne. Cependant, la part des femmes reste en 2009 légèrement inférieure à Marseille (49.1%) à la moyenne des grandes communes françaises (50.9%).

En volume d'emplois (+25 829 emplois), ce sont les secteurs majoritairement féminins qui ont très nettement participé à la hausse de l'emploi des femmes.



Secteur d'activité ayant contribué à la hausse de l'emploi féminin dans l'ESP de Marseille entre 1993 et 2009
Source : Pôle Emploi

La progression de la part des femmes dans l'emploi salarié privé de notre territoire se ressent notamment dans les secteurs d'activité majoritairement féminins qui se spécialisent davantage. En effet, les secteurs d'activité comprenant au moins une majorité de femmes ont connu à Marseille, entre 1993 et 2009, un développement de leur spécialisation féminine, à un rythme plus rapide qu'en moyenne dans les 11 communes françaises de plus de 200 000 habitants. Ces secteurs d'activités sont :

- les activités financières et d'assurance (+6.8 points contre +3.2 points en moyenne),
- les autres activités de services (+6.6 points contre +2.2 points en moyenne),
- le commerce (+4.3 points contre +3.7 points en moyenne),
- l'« administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (+3.8 points contre +1.8 point en moyenne),
- et les activités immobilières (+3.6 points contre -2.6 points en moyenne).

Seules les « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » ont connu dans notre commune un recul de la part des femmes (-4.5 points), à un rythme plus rapide qu'en moyenne nationale (-1.7 points), en dépit d'une hausse du volume d'emplois féminins (+6 703 emplois). C'est d'ailleurs ce secteur qui permet à l'emploi salarié privé masculin de connaître durant cette période une hausse du nombre d'emplois (+9 650 emplois).

Emplois salarié privé 1993-2009 Marseille	Poids majoritairement dans l'effectif total			
	Hommes		Femmes	
	Secteur d'activité	Évolution 1993-2009 (en point)	Secteur d'activité	Évolution 1993-2009 (en point)
Recul de la part des femmes	Fab. éq. élec., élect., inf. & machines	-1,9	Ac. spé., sci. & tec., svces adm. & stn	-4,5
	Agriculture, sylviculture et pêche	-1,8		
	Hébergement et restauration	-0,6		
Augmentation de la part des femmes	Fabrication de matériels de transport	+5,1	Activités financières et d'assurance	+6,8
	Transports & entreposage	+4,2	Autres activités de services	+6,6
	Extr., énerg., eau, gestn déch. & dépol.	+4	Commerce, répar. automobile & motocycle	+4,3
	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	+3,7	Admin. pub., ensei., santé & act. Soc.	+3,8
	Fabrication autres produits industriels	+2,4	Activités immobilières	+3,6
	Construction	+2,4		
	Information & communication	+1,5		

Emplois salarié privé 1993-2009 Moyenne des 11 communes	Poids majoritairement dans l'effectif total			
	Hommes		Femmes	
	Secteur d'activité	Évolution 1993-2009 (en point)	Secteur d'activité	Évolution 1993-2009 (en point)
Recul de la part des femmes	Information & communication	-6,8	Activités immobilières	-2,6
	Agriculture, sylviculture et pêche	-5,4	Ac. spé., sci. & tec., svces adm. & stn	-1,7
	Fab. éq. élec., élect., inf. & machines	-0,4		
Augmentation de la part des femmes	Fabrication de matériels de transport	-0,4		
	Extr., énerg., eau, gestn déch. & dépol.	+5,9	Fabrication autres produits industriels	+4,5
	Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	+4,2	Commerce, répar. automobile & motocycle	+3,7
	Transports & entreposage	+2,7	Activités financières et d'assurance	+3,2
	Construction	+2,1	Autres activités de services	+2,2
	Hébergement et restauration	+0,7	Admin. pub., ensei., santé & act. Soc.	+1,8

À contrario, il convient de noter que parmi les secteurs majoritairement masculins, la féminisation s'opère également (+2 836 emplois féminins). 7 secteurs sur les 10 répertoriés connaissent une hausse de la part des femmes. Il s'agit notamment de :

- la fabrication de matériels de transport (+5.1 points contre -0.4 point en moyenne),
 - les transports et entreposage (+4.2 points contre +2.7 points en moyenne),
 - ou encore les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (+4 points contre +5.9 points en moyenne).
- Seuls 3 secteurs d'activités masculins ont connu une baisse de la part des femmes :
- la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines » (-1.9 point pour les femmes contre -0.4 point en moyenne),
 - l'« agriculture, sylviculture et pêche » (-1.8 point pour les femmes contre -5.4 points en moyenne),
 - et l'hébergement restauration (-0.6 point pour les femmes contre +0.7 point en moyenne).

Malgré ces évolutions, la part des femmes reste, pour 7 secteurs sur les 10 majoritairement masculins, encore nettement plus faible à Marseille en 2009 qu'en moyenne dans les 11 communes de plus de 200 000 habitants.

Néanmoins, sur le plan global, on peut considérer que l'emploi des femmes connaît une dynamique favorable à Marseille, entre 1993 et 2009, dans les secteurs d'activité majoritairement masculins et plus particulièrement dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de l'information communication, qui opèrent un certain rattrapage par rapport à la tendance moyenne des grandes communes françaises.

En effet, le secteur de la fabrication de matériels de transport enregistre une augmentation de la part des femmes dans l'effectif de l'emploi salarié privé à Marseille alors que cette part baisse en moyenne dans les 11 communes. Ce secteur passe ainsi d'un effectif féminin de 8.8% en 1993 à 14% en 2009, soit un net rattrapage par rapport à la moyenne des communes (18.8% en 1993 et 18.4% en 2009).

Dans le secteur de l'information/communication, on observe une hausse de la part des femmes dans l'emploi salarié privé (+1.5 point), alors qu'elle recule fortement en moyenne dans les 11 communes (-6.8 points). Ainsi, dans ce secteur, l'emploi salarié privé des femmes a résisté à une forte tendance à la baisse pour se maintenir en 2009 à un effectif féminin de 36.5% contre 37.7% en moyenne.

Part des femmes dans l'ESP	Marseille			Moyenne des 11 communes		
	1993 (en%)	2009 (en%)	Ecart 1993-2009 (en point)	1993 (en%)	2009 (en%)	Ecart 1993-2009 (en point)
Activités financières et d'assurance	51,4	58,2	6,8	53,3	56,5	3,2
Autres activités de services	57,0	63,6	6,6	59,8	62,0	2,2
Fabrication de matériels de transport	8,8	14,0	5,1	18,8	18,4	-0,4
Commerce, répar. automobile & motocycle	44,5	48,8	4,3	49,7	53,4	3,7
Transports & entreposage	17,9	22,2	4,2	21,0	23,7	2,7
Extr., éner., eau, gestn déch. & dépol.	10,1	14,1	4,0	18,9	24,7	5,9
Admin. pub., enseign., santé & act. soc.	71,1	75,0	3,8	72,4	74,1	1,8
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	32,5	36,2	3,7	39,7	44,0	4,2
Activités immobilières	48,7	52,3	3,6	61,8	59,2	-2,6
Construction	10,2	12,6	2,4	13,1	15,2	2,1
Fabrication autres produits industriels	27,6	30,0	2,4	42,1	46,6	4,5
Information & communication	35,0	36,5	1,5	44,5	37,7	-6,8
Hébergement et restauration	42,5	41,9	-0,6	39,1	39,7	0,7
Agriculture, sylviculture et pêche	14,3	12,5	-1,8	43,1	37,7	-5,4
Fab. eq. élec., électr., inf. & machines	19,1	17,2	-1,9	27,9	27,5	-0,4
Ac. spé., sci & tec., svcs admin. & stn	52,4	48,0	-4,5	52,9	51,2	-1,7
Cokéfaction et raffinage	0	ND	ND	33,3	11,8	-21,6
TOTAL GÉNÉRAL	44,5	49,1	4,6	49,2	50,9	1,7

A NOTER : La part des femmes dans l'emploi salarié privé de Marseille semble donc connaître une évolution favorable entre 1993 et 2009, à un rythme plus rapide qu'en moyenne dans les 11 communes de plus de 200 000 habitants, même si en 2009 elle reste globalement insuffisante.

D) LES SECTEURS D'ACTIVITÉ RECHERCHÉS PAR LES FEMMES DEMANDEURS D'EMPLOI : MOINS DE DIVERSITÉ QUE POUR LES HOMMES

Les femmes s'orientent très peu vers les métiers traditionnellement masculins

Lorsque qu'on interroge les demandeuses d'emploi sur les secteurs d'activité au sein desquels elles souhaitent retrouver un travail, on observe qu'elles s'orientent fortement vers les services à la personne et aux collectivités (34.9%) et les activités de support aux entreprises (20%). Elles se dirigent également vers le commerce (16%), ou encore la santé et l'hôtellerie-restauration (7.9% chacun). Ces 5 choix représentent près de 87% de la demande d'emploi des femmes.

Les hommes quant à eux s'orientent vers des secteurs un peu plus variés (8 choix qui représentent 87% de la demande). Tout d'abord la construction (20.6%), puis le transport-logistique (15.8%), les services à la personne et à la collectivité (12.6%), le commerce (10.3%), l'hôtellerie-restauration (9.6%), l'installation-maintenance (6.8%), le support aux entreprises (6.3%) et l'industrie (5%).

A NOTER : On observe ainsi une surreprésentation de la demande féminine dans les secteurs des services à la personne et aux collectivités, de la santé, du support aux entreprises et du commerce (même si pour ce dernier secteur, les hommes sont également fortement en demande). A l'inverse, les secteurs comme la construction, l'industrie, l'installation-maintenance et le transport-logistique sont quasi exclusivement demandés par les hommes.

DEFM Marseille	Femme		Homme		Total général
	Nombre	Part	Nombre	Part	
Emploi/métier recherché agrégé					
Agriculture & pêche, espaces naturels et espaces verts, soins des animaux	203	0,5%	1 041	2,3%	1 244
Arts & façonnage d'ouvrages d'art	484	1,2%	251	0,6%	735
Banque, assurance, immobilier	667	1,7%	556	1,2%	1 223
Commerce, vente & grande distribution	6 399	16,0%	4 604	10,3%	11 003
Communication, media & multimedia	1 001	2,5%	911	2,0%	1 912
Construction, bâtiment & travaux	285	0,7%	9 219	20,6%	9 504
Hôtellerie - restauration tourisme loisirs & animation	3 148	7,9%	4 292	9,6%	7 440
Industrie	728	1,8%	2 234	5,0%	2 962
Installation & maintenance	119	0,3%	3 031	6,8%	3 150
Santé	3 134	7,9%	881	2,0%	4 015
Services à la personne & à la collectivité	13 927	34,9%	5 651	12,6%	19 578
Spectacle	1 358	3,4%	2 108	4,7%	3 466
Support à l'entreprise	7 962	20,0%	2 813	6,3%	10 775
Transport & logistique	476	1,2%	7 053	15,8%	7 529
Non déterminé	11	0%	41	0,1%	52
TOTAL GÉNÉRAL	39 902	100,0%	44 686	100,0%	84 588

Pôle Emploi sept 2012

Les femmes sans qualification captives du secteur des services à la personne et aux collectivités

Lorsqu'on considère les secteurs recherchés par les demandeurs d'emploi selon le sexe et le niveau de diplôme¹⁵, on observe que les femmes de bas niveau de qualification (niveaux V, V bis et VI) s'orientent massivement vers les métiers des services aux personnes et aux collectivités. Plus le niveau de formation est faible, plus ce secteur est prédominant dans les recherches : 72.8% pour le niveau VI, 51.7% pour le niveau V bis, 34.1% pour le niveau V. La situation est différente pour les hommes qui recherchent des emplois dans un éventail de secteurs plus large, et ceci dès le premier niveau de qualification : pour le niveau VI, 35.1% recherchent dans la construction, 17.4% dans les services à la personne et aux collectivités, 15.5% dans le transport-logistique, 10.9% dans l'hôtellerie-restauration. Ces quatre secteurs sont les plus demandés jusqu'au niveau V, voire IV. Pour les femmes de bas niveaux de qualification, outre les services aux personnes et aux collectivités, elles se dirigent également vers le commerce (17.9% pour le niveau V bis et 22.8% pour le niveau V) et le support aux entreprises à partir du niveau V (16.6%).

A NOTER : Le nombre de secteurs recherchés est donc moins élevé pour les femmes et l'un d'entre eux est sur représenté. Les demandeuses d'emploi reproduisent et se conforment aux modèles traditionnels, et ceci d'autant plus que leur niveau de qualification est bas.

Sexe	Femmes							Hommes						
	Niv. I / II	Niv. III	Niv. IV	Niv. V	Niv. V bis	Niv. VI	TOTAL	Niv. I / II	Niv. III	Niv. IV	Niv. V	Niv. V bis	Niv. VI	TOTAL
Agriculture & pêche, espaces naturels et espaces verts, soins des animaux	1,0%	0,3%	0,5%	0,5%	0,3%	0,1%	0,5%	1,4%	0,9%	1,2%	2,8%	2,9%	3,8%	2,3%
Arts & façonnage d'ouvrages d'art	1,9%	1,4%	1,2%	0,9%	0,8%	1,0%	1,2%	1,0%	0,6%	0,5%	0,5%	0,4%	0,6%	0,6%
Banque, assurance, immobilier	3,1%	5,3%	1,3%	0,6%	0,4%	0,1%	1,7%	3,8%	4,3%	1,3%	0,3%	0,3%	0,1%	1,2%
Commerce, vente & grande distribution	6,0%	15,9%	19,2%	22,8%	17,9%	7,2%	16,0%	7,8%	16,3%	13,3%	9,7%	9,9%	6,5%	10,3%
Communication, media & multi-media	8,9%	3,9%	1,5%	0,5%	0,4%	0,1%	2,5%	6,6%	4,5%	2,3%	0,9%	0,7%	0,2%	2,0%
Construction, bâtiment & travaux publics	2,2%	0,9%	0,5%	0,3%	0,4%	0,1%	0,7%	6,5%	7,8%	14,3%	24,8%	24,7%	35,1%	20,6%
Hôtellerie - restauration tourisme loisirs & animation	4,1%	6,2%	8,2%	10,0%	9,6%	8,3%	7,9%	4,6%	7,9%	10,5%	10,6%	10,1%	10,9%	9,6%
Industrie	3,8%	1,7%	0,9%	1,4%	1,6%	2,0%	1,8%	7,7%	5,7%	4,6%	5,3%	3,1%	3,1%	5,0%
Installation & maintenance	0,1%	0,3%	0,2%	0,3%	0,5%	0,6%	0,3%	2,7%	8,4%	8,7%	8,0%	4,8%	4,5%	6,8%
Santé	5,5%	6,8%	10,2%	9,9%	6,3%	3,7%	7,9%	2,9%	2,6%	3,4%	1,7%	0,9%	0,4%	2,0%
Services à la personne & à la collectivité	33,5%	16,3%	22,0%	34,1%	51,7%	72,8%	34,9%	18,7%	7,5%	10,4%	10,6%	16,0%	17,4%	12,6%
Spectacle	9,1%	5,2%	3,7%	0,9%	0,9%	0,3%	3,4%	10,4%	10,3%	7,4%	2,2%	2,7%	1,0%	4,7%
Support à l'entreprise	19,9%	34,0%	29,1%	16,6%	8,3%	3,2%	20,0%	20,7%	14,7%	7,0%	2,4%	1,8%	0,9%	6,3%
Transport & logistique	0,9%	1,9%	1,4%	1,2%	0,9%	0,6%	1,2%	5,1%	8,5%	15,0%	20,1%	21,6%	15,5%	15,8%
TOTAL GÉNÉRAL	100,0%													

Pôle Emploi sept 2012

15 Niveau VI et V bis : sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.
Niveau V : sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première).

Niveau IV : sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme.
Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, dea, dess, doctorat, diplôme de grande école).

CONCLUSION

Dans une optique de développement de l'emploi des femmes, plusieurs conclusions s'imposent, à la lumière des précédents éléments.

Les femmes rencontrent plus de difficultés d'accès à l'emploi que les hommes et occupent des postes plus précaires, malgré une meilleure poursuite d'études. Sur le territoire MDEM, le taux de chômage des femmes est parmi les plus élevés des grandes communes françaises et constitue donc un enjeu majeur du développement du territoire et de la lutte contre la précarité.

Pour le territoire MDEM, il est essentiel de lutter contre les différents freins à l'emploi identifiés par :

- L'évolution des représentations sociales du rôle de la femme, illustré par sa place dans l'emploi et dans les différents secteurs d'activités,
- Le développement des aides de garde d'enfants au regard de la forte proportion de familles monoparentales,
- L'élévation des compétences et la poursuite d'études, eu égard au faible niveau de qualification de la population.

Certains secteurs géographiques apparaissent prioritaires : Centre-ville et Marseille-Nord. On notera également une problématique de l'emploi des femmes spécifique et particulièrement importante dans le 3^{ème} arrondissement (part des familles monoparentales, taux de chômage des femmes et écart avec celui des hommes, taux de scolarisation des jeunes femmes et écart avec celui des hommes...).

Les femmes sont confrontées à un choix plus restreint de secteurs d'activité susceptibles de les embaucher qui les limitent dans leur recherche d'emploi et reste contraire à la notion d'égalité entre hommes et femmes. Ce choix limité, est sans doute aujourd'hui moins la cause d'un besoin objectif des entreprises en termes de capacités physiques (en raison de l'évolution des technologies et des outils), que l'effet d'habitudes et de représentations quant à la répartition des rôles masculins et féminins dans l'entreprise, le monde professionnel et la gestion du foyer et des enfants qu'il conviendrait encore aujourd'hui de faire évoluer vers une situation plus favorable pour les femmes. Il semble que le double comportement des demandeuses d'emploi (notamment les moins qualifiées) et des structures d'offres d'emploi conforte les femmes dans des rôles traditionnellement féminins.

Des actions de sensibilisation à cette problématique peuvent être réalisées auprès des entreprises locales. En effet, une partie importante des secteurs d'activité majoritairement masculins le sont encore plus dans l'aire urbaine Marseille – Aix en Provence qu'en moyenne dans les 10 principales aires urbaines françaises.

Sur ce point, certains secteurs d'activité attirent plus particulièrement l'attention. En effet, le secteur « activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien » semble s'être plus fortement masculinisé qu'en moyenne dans les grandes communes. Quelles sont les pistes qui pourraient être envisagées pour engager des actions de sensibilisation sur l'emploi féminin plus particulièrement dans ce secteur ?

Sept secteurs sur les dix majoritairement masculins se sont féminisés entre 1993 et 2009 sur notre territoire : comment continuer à développer cette tendance favorable ? Par exemple, pour la fabrication de matériel de transport et l'information/communication où la part des femmes dans l'emploi a progressé alors qu'il recule en moyenne dans les 11 grandes communes françaises.

Des actions peuvent également être envisagées auprès des demandeuses d'emploi, notamment les moins qualifiées, pour les encourager à reprendre une formation, dans un secteur plutôt féminisé puisque la demande est forte dans ces secteurs, mais aussi dans des métiers plus traditionnellement masculins, ou encore de diversifier leur cercle de recherche d'emploi.

Les marges de progression de l'emploi des femmes sur le territoire de la MDEM sont importantes et l'emploi des femmes y constitue un enjeu majeur tant sociétal qu'économique.

Retrouvez les diagnostics
et toutes nos publications sur le site
de la Maison de l'Emploi de Marseille

www.mdemarseille.fr

→ Maison de l'Emploi de Marseille
38 rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél : 04.88.15.16.30
Nordine Timricht : ntimricht@mdemarseille.fr

